

Gouvernance associative et production politique du territoire en Haïti

Fritz Dorvilier¹

La stratégie de mise en place par les paysans de Belle-Fontaine en Haïti d'une nouvelle gouvernance associative dans leur communauté correspond à une dynamique propre de sécurisation et d'intégration politique de leur territoire. Elle ne vise pas à reléguer l'État au second plan dans le processus de développement, mais tend à se réappropriier un espace public trop longtemps confisqué par les élites locales, nationales et internationales.

Le rapport du « pays en dehors » (Barthélemy, 1989), c'est-à-dire l'espace rural haïtien, avec la politique a été diversement analysé. Certains chercheurs estiment qu'il constitue un espace social dépolitisé, d'autres pensent qu'il incarne une territorialité résistante. Nous estimons, pour notre part, que dans ce territoire se sont manifestées et se manifestent encore à la fois la dépolitisation et la résistance sociopolitique. Il ne revient pas alors d'analyser ce comportement politique pour lui-même, ce qui impliquerait la naturalisation des faits politiques et, de surcroît, le détachement de ceux-ci de la dynamique sociétale globale, mais d'inscrire la stratégie politique de ce groupe d'acteurs dans un processus de sécurisation et de contrôle du développement social.

Ainsi, il importe de comprendre en quoi le comportement politique collectif des populations de cet « espace social vide² » participe ou non à une dynamique de transformation socio-économique

1. Sociologue et docteur en sciences du développement, professeur d'université en Haïti.

2. Dans le sens que confère à cette notion B. Badie (1992) : lieux sociogéographiques désertés par l'État.

localisée. Et, compte tenu de l'effacement de l'État, nous faisons l'hypothèse que le processus de changement socio-économique souhaité ne peut être mis en marche que par la société civile locale. Celle-ci peut alors mettre en place une gestion à la fois adaptative, dans le sens d'une gestion susceptible de recueillir les *feedback* des interactions avec l'environnement et d'en tenir compte, et évolutive, c'est-à-dire une gestion qui tend à améliorer le bien-être matériel et culturel des acteurs de la collectivité locale (Berkes et Folke, 1998).

Cette nouvelle stratégie d'action indique donc que les paysans organisés d'une localité donnée – Belle-Fontaine – participent à une dynamique politique de production de leur territoire, dans la mesure où, parallèlement aux nouvelles pratiques économiques qu'ils recréent, ils mettent en place une « gouvernance associative » (Debuyst, 2001) qui, grâce à un dispositif de construction collective de savoirs dans l'organisation, ce que nous désignons par un mécanisme d'apprentissage organisationnel (Midler, 2003 ; Chabaud, 2002), fait du territoire un lieu et un lien de la refondation du politique en vue d'un développement socio-économique. Autrement dit, ils mettent en place un « associationnisme réflexif » tendant à intégrer les acteurs-paysans concernés, d'une part, et leur micro-espace social, leur territoire, d'autre part, dans une nouvelle dynamique de développement socio-économique.

Paysannerie haïtienne et participation politique : brève sociologie historique

Avant de rendre compte des pratiques politiques des paysans de Belle-Fontaine, il importe de faire remarquer que la plupart des chercheurs qui ont étudié la dynamique de structuration du milieu rural haïtien reconnaissent que les paysans haïtiens s'investissaient très peu dans le champ politique. Cependant, ils n'ont pas pu se mettre d'accord sur les causes et les raisons de ce comportement politique. Si certains estiment qu'il s'agissait d'une stratégie consciente qui consistait à maintenir la cohérence du monde rural et à désorienter les Créoles dominants (Casimir, 2006), d'autres, radicalement opposés à la vision culturaliste, expliquent cet apolitisme par l'ignorance ou la prédominance d'une pensée pré-analytique.

Pour les premiers, l'intégration politique des paysans a été empêchée par les classes dominantes du fait qu'elles refusaient de reconnaître la spécificité de la culture paysanne ; pour les seconds,

la dépolitisation des masses paysannes découle de leur mentalité pré-analytique et de leur analphabétisme. Cependant, nous ne pouvons pas prendre d'emblée position pour l'une ou l'autre vision théorique concernant le comportement politique des paysans haïtiens. L'observation sociologique que nous avons faite sur le terrain nous permet toutefois de sortir du dualisme, en termes de culture politique créole et culture politique *bossale* (Barthélémy, 1996).

En effet, au lieu d'opposer ces deux cultures politiques, il faut plutôt les appréhender sous l'angle d'une dualité structurée et structurante. Ce qui implique qu'il s'est construit dans le temps, suivant des mécanismes de rejet, d'adaptation et d'assimilation. On ne peut alors ni rejeter la spécificité politique du milieu rural haïtien en le noyant dans la démocratie occidentale, ni l'enfermer anachroniquement dans une sorte de bulle traditionnelle ou culturelle où la gouvernance locale, sans la contagion des pratiques politiques modernes, serait harmonieuse et hautement intégratrice.

Il importe donc de comprendre systématiquement la logique de sa structuration et d'analyser comment et pourquoi les paysans haïtiens ont adopté un comportement politique au lieu d'un autre. Cette compréhension ne saurait être déduite d'un ensemble de présupposés idéologiques, mais doit se baser sur le mode de structuration concrète des rapports politiques et sur le sens que les acteurs concernés attribuent à ceux-ci, ce qui constitue par ailleurs la condition de possibilité de leur transformation.

Deux remarques s'imposent alors. Premièrement, le marronnage ou la fuite politique des paysans haïtiens n'était pas une stratégie politique collective. Il n'avait pas pour origine une volonté coordonnée de préserver la « culture paysanne ». Il dérivait des rapports bipolarisés caractérisant la structuration constitutive de la société haïtienne. Deuxièmement, le manque ou l'absence d'éducation scolaire n'était pas le seul facteur ayant empêché la participation politique des paysans (Maguire, 1991).

La réalité est que le marronnage politique des paysans résultait de la prédation et de la violence non légitime exercée par l'État haïtien. Ce dernier, à travers sa gouvernabilité, a toujours pris partie pour les élites économiques de la nation. Ainsi, c'est la politique qui a empêché l'implication politique des paysans. Cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais pris part à des événements politiques, mais que leurs protestations étaient souvent manipulées d'en haut. Si on prend la dernière dictature des Duvalier comme exemple, on peut

clairement voir l'instrumentalisation des masses paysannes. En effet, étant donné la logique autoritaire qui caractérisait ces régimes, toute opinion et/ou action politique qui ne leur était pas favorable était systématiquement criminalisée.

Ainsi, les paysans, comme toute la société civile, ne pouvaient faire de la politique alors qu'ils étaient paradoxalement contraints d'y entrer périodiquement par et pour le pouvoir en place (Hurbon, 1987). Et le rejet du politique par les masses paysannes, vu par certains observateurs comme une forme de culture politique de soumission ou du moins comme une sorte d'allégeance aux régimes politiques autoritaires, s'inscrivait dans une logique de survie : faire de la politique active ou mourir.

Le politique ayant été privatisé par les dirigeants du système étatique, qui représente le lieu légitime d'élaboration et de mobilisation de stratégies politiques protectrices et porteuses de changement socio-économique, mais qui fut au contraire transformé en un espace fermé où se pratiquait la dilapidation des deniers publics et, de surcroît, s'élaborait la terreur, la population civile, notamment les masses paysannes, n'avait d'autre choix que de choisir la collaboration avec le pouvoir totalitaire en devenant des agents de répression (miliciens ou *tonton-makout*) ou d'opter pour la fuite (repli – sociospatial – sur soi ou migration externe). Les deux options ont été en fin de compte choisies. Ce qui a impliqué la disparition du politique dans le milieu rural haïtien.

Du repli politique à la participation organisée

Après un siècle et demi de marronnage politique, les paysans haïtiens ont relativement changé de comportement politique. Ils ont opté progressivement pour une participation politique réflexive et territorialisée, pour une nouvelle poïesis³. En effet, à la suite des engagements contestataires de certains intellectuels progressistes, des écoliers et étudiants urbains, et des petites communautés ecclésiales de l'Église catholique (Nérestant, 2004) ayant abouti au renversement de la dictature trentenaire des Duvalier, les masses paysannes se sont lancées dans une véritable « quête du politique » (Hector, 1991 ; Hector et Jadotte, 1991). C'est dans cette nouvelle politisation que s'inscrivent leurs motivations à s'investir dans des

3. Auto-construction, auto-organisation (Laurent, 1998).

mouvements associatifs afin d'élaborer une nouvelle stratégie politique pouvant faciliter la transformation de leurs conditions de vie.

Le questionnaire de recherche que nous avons administré aux paysans de Belle-Fontaine permet de synthétiser diachroniquement l'effet du mécanisme d'apprentissage organisationnel sur les modes d'engagements politiques des paysans (Tableau 1). Outre la vision statistique de cet impact que nous permettent de constater ces résultats, les entretiens semi-dirigés réalisés sur le terrain montrent objectivement que les paysans ont une double motivation par rapport à la participation politique.

En premier lieu, contrairement à leur ancienne stratégie en termes de fuite sociospatiale et de mouvements (de foule) politiques sporadiques, ils sont désormais motivés par la recherche d'un rapprochement avec l'appareil détenant légitimement le pouvoir ainsi que par la recherche d'une stratégie pouvant faciliter la restructuration du sous-champ politique. Ils essayent donc, à travers un processus d'apprentissage organisationnel, de mettre collectivement en œuvre une stratégie visant non seulement à guérir leur « mal politique » (Revault d'Allones, 1995 ; Barbier, 1997 ; Corten, 2000), mais aussi à instituer un nouveau rapport social avec l'« instance politique » (Schmitt, 1992), ce en vue de sécuriser et de maîtriser le développement socio-économique de leur territoire.

Du vote individualisé au vote communautarisé

L'apprentissage organisationnel a un effet très positif sur la manière dont les acteurs-paysans perçoivent le champ politique. Nous avons montré que leur intérêt pour la politique a fortement augmenté après leur investissement dans le processus d'apprentissage collectif se réalisant dans l'association locale. Il revient désormais d'analyser diachroniquement leurs pratiques politiques concrètes afin d'évaluer l'impact réel de cette pratique d'autoformation sur le comportement politique des acteurs concernés qui, lui-même constitue un véritable enjeu de développement territorial.

Comme le montre le Tableau 1, le premier élément sur lequel le mécanisme d'apprentissage collectif institué au sein de la Fédération paysanne de Belle-Fontaine a agi est le vote. En effet, avant leur investissement dans le processus d'apprentissage coopératif dans l'association locale, seulement 27 % des paysans interrogés disent qu'ils allaient régulièrement voter. En revanche, après avoir participé pendant un long moment aux séances d'apprentissage collectif,

91 % affirment avoir la volonté d'aller voter. L'origine de ce changement de comportement politique est sans doute la restructuration représentationnelle qui s'est opérée.

En effet, selon le discours des paysans, étant donné qu'ils ne pensaient pas que la politique pouvait changer leur condition d'existence, ils n'accordaient pas par conséquent beaucoup d'importance à l'acte de voter. Ils percevaient alors le vote comme une action inutile. D'une part, ils n'étaient pas prêts à laisser leurs activités agricoles pour aller voter pour des gens qui n'auraient de toute façon aucune possibilité pour changer leurs conditions de vie ; étant donné qu'ils pensaient, religieusement, que les êtres humains n'avaient pas le pouvoir d'agir en dehors de la volonté de Dieu. D'autre part, quand ils étaient obligés d'aller voter, ils le faisaient par rapport à la personne du candidat et en fonction des intérêts purement individuels ou privés que le vote aurait pu leur apporter et non par rapport à un objectif collectif bien déterminé ou dans l'optique du développement local. Ce qui signifie que les paysans n'intégraient pas leur projet d'avenir dans la perspective d'un changement structural de leur espace social.

« Tous les paysans avaient le même comportement par rapport aux élections. Moi, quand j'allais voter, je ne m'interrogeais pas sur ce que le candidat voulait et allait apporter à la communauté, mais sur ce qu'il pouvait faire pour moi et ma famille, au cas où il aurait été élu. Et c'est pour cela que les candidats avaient une démarche politique individualisée ; ils avaient une parole pour chaque paysan ou chaque sous-localité. Ils venaient dans la zone, pour rencontrer notamment les notables ou leurs représentants, pour faire leurs promesses électorales et même acheter, en nature et en argent, des votes. C'était la période du marchandage électoral. Ce qui est pire,

Tableau 1. Apprentissage organisationnel et mode d'engagement politique chez les paysans de Belle-Fontaine en Haïti

	Mode d'engagement politique (%)				
	Vote	Militance dans partis	Activisme électoral	Manifestation publique	Contrôle des élus locaux
Avant	27	4	23	11	2
Après	91	2	8	77	90

Source : Données récoltées sur le terrain. N=160

c'est que la plupart de nous trouvait cette pratique politique normale, bien qu'elle ait semé beaucoup de division dans la zone. »

Dieunor n'a même pas le temps de terminer son argumentaire que S. Simon l'interpelle : *« Il faut dire à notre visiteur que tout cela a changé. Oui, nous avons changé de comportement. Nous sommes devenus de vrais majeurs en politique. Nous ne nous laissons plus ridiculiser. Il n'est plus question que des gens dont nous ne savons rien viennent marchander nos votes. Désormais, nous ne voulons plus seulement recevoir les projets politiques des candidats ; c'est nous qui proposons des projets à ces derniers qui doivent d'ailleurs provenir en priorité de nos rangs. Et je dois vous dire que cette prise de conscience a pour origine la dynamique associative que nous avons mise en œuvre. Grâce à notre organisation et particulièrement à l'aide de la pratique de formation que nous y avons mise en place, nous avons pu réfléchir ensemble sur les vices et erreurs du passé et sur de nouvelles stratégies politiques à adopter, afin de promouvoir le développement de notre section communale. »*

En réalité, Dieunor allait conclure son argumentaire de la même manière ; lui et les autres participants de notre focus-groupe ont d'ailleurs donné entièrement raison à Simon. Ce qui prouve qu'un savoir collectif s'est véritablement construit au sein de l'organisation. Mais ce qui est plus intéressant, c'est que les acteurs-paysans sont en mesure de faire diachroniquement une évaluation de leurs représentations et de leurs pratiques politiques. Cela ne signifie pas qu'ils maîtrisent totalement les mécanismes de constitution du politique, mais qu'ils en ont un certain « contrôle réflexif et pratique » (Giddens, 2005), ce du fait de leur investissement dans le dispositif d'apprentissage organisationnel.

Quelle est donc la stratégie politique se rapportant au vote que les acteurs-paysans de Belle-Fontaine mobilisent actuellement ? Étant donné que notre recherche s'est réalisée au cours de la dernière grande période électorale, nous avons pu suivre en temps réel les débats portant sur les élections. Ce qu'il faut dire d'emblée, c'est que la construction collective de nouvelles représentations et pratiques du politique n'empêche pas l'émergence de conflits. Il y a des acteurs-paysans qui cherchaient à profiter individuellement de la dynamique organisationnelle, ce qui a créé une sorte de tension au niveau de la fédération paysanne. Le problème est que les paysans, après maintes séances d'autoformation, nous disent-ils, ont compris que pour pouvoir atteindre efficacement les objectifs

de développement durable qu'ils se sont fixés pour leur localité, ils doivent non seulement aller voter en grand nombre, ils doivent aussi voter pour des candidats qui sont membres de l'organisation locale ; ce qui implique des inconvénients et des avantages.

Les inconvénients résident dans le choix des candidats. Car les nombreux groupements infralocaux, ayant bien compris l'intérêt d'avoir leurs propres représentants dans les instances politiques locales voire nationales (députés), devaient s'entendre pour présenter un nombre limité de candidats. Or, chaque groupement ou groupe de groupements veut que les candidats soient choisis en son sein. Ce qui implique, étant donné la forte ambition politique de certains leaders, une féroce lutte entre les différents sous-groupes composant l'organisation. Certains se sont retirés de la fédération sous prétexte que leurs préférences n'ont pas été respectées. L'association paysanne a été fortement ébranlée par cette crise et, sans la médiation de l'organisation non gouvernementale d'appui, l'Institut culturel Karl Levêque, elle aurait pu se disloquer, ce qui empêcherait les paysans d'atteindre leurs objectifs non socio-économiques.

L'avantage du nouvel intérêt collectif pour le champ politique, c'est que les acteurs-paysans, vu les abus à caractère politique qu'ils ont subi dans le passé, prennent conscience que l'enjeu du développement commande une mobilisation collective. Les adhérents ont discuté et accepté l'idée que le vote, bien qu'il soit un acte individuel, doit être collectivement responsabilisé. Dans ce sens, ils se sont mis d'accord sur la stratégie selon laquelle ils ne voteront que pour les candidats issus de l'organisation. Cette stratégie électorale suppose que c'est le collectif organisé qui a le pouvoir et non un individu qui peut en abuser au détriment de la communauté. Dans cette optique, les candidats, qui sont avant tout choisis par les membres de l'organisation pour leur compétence et leur honnêteté, ont l'obligation, s'ils sont élus, de se comporter envers les citoyens de la localité en bon père de famille.

Cette norme organisationnelle indique que la population civile locale se méfie encore du politique. Et cette volonté de dépolitiser localement les élus locaux, bien qu'ils soient poussés à se comporter en vrais politiciens – en défendant avec toute leur force les intérêts de la localité – auprès du pouvoir central, traduit une véritable maturité politique. Car si les paysans reconnaissent désormais la nécessité de mettre fin au marronnage et de porter à travers les élus

locaux les revendications locales sur la scène politique nationale, donc vers les autorités centrales, ils estiment néanmoins que le jeu politique local doit se faire suivant des règles civiles, afin d'éviter que celles-là ne contrôlent celles-ci.

Selon les personnes interrogées, c'est le local qui doit politiquement guider le national ; et pour que le contraire ne se produise pas, comme cela a été longtemps le cas, les élus locaux doivent être civilement responsabilisés. Et le meilleur cadre de responsabilisation civile n'est autre que l'association locale. Ainsi, cette dernière produit et fixe à l'avance les règles que tout futur élu doit scrupuleusement respecter. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils ont décidé de ne pas voter pour les individus non originaires de la zone et pour ceux qui ne sont pas des adhérents actifs de l'organisation.

Ils ont donc très bien conscience du caractère communautariste et des possibles dérives de cette stratégie politique. Ils ont pris le soin de nous expliquer qu'elle ne constitue pas une nouvelle forme de vie autarcique mais, vu les déceptions du passé, ils sont obligés de ne faire confiance qu'à ceux qui participent à l'« ordre local de mouvement social », d'autant plus qu'ils peuvent leur demander régulièrement des comptes, donc les contrôler. Dans cette optique, Louis Marius Thélusmond, unique instituteur de l'école primaire communautaire de Marre Minerve et membre actif de l'organisation locale, déclare :

« En élaborant tous ces principes dans l'organisation, nous ne voulons pas montrer que nous sommes les personnes les plus honnêtes, susceptibles d'avoir des responsabilités politiques, mais nous sommes les mieux placés pour savoir ce que nous voulons et aller défendre nos intérêts. Nous ne voulons plus avoir de politiciens étrangers et touristes. Nous ne voulons plus qu'on ne s'intéresse à nous que lors des élections. Nous commençons à nous occuper nous-mêmes de nous, grâce à l'organisation. Il revient alors aux militants de cette organisation civile, qui connaissent les difficultés auxquelles la population de la zone est confrontée et qui participent à la recherche des solutions, de nous diriger politiquement. »

La « civilisation » du vote montre que les acteurs-paysans sont désormais conscients du fait que la politique ne constitue pas une activité naturellement élitiste ou un exercice de citoyenneté gratuit et qu'il implique une possibilité d'action transformatrice. Ils comprennent qu'ils doivent participer, notamment à travers les élections, à la construction du sous-champ politique, afin de mieux réguler les

sous-champs économique et social. Elle montre aussi que les paysans ne perçoivent plus simplement « l'instance politique légitime », l'État, comme un mécanisme voué aux gémonies, générateur de magouilles, de compromissions avec les élites économiques et de l'exploitation illimitée et égoïste des rapports de forces, mais plutôt comme un dispositif concret devant médiatiser et réguler les diverses rationalités spécifiques dont est constituée la société.

Les acteurs-paysans estiment alors qu'il leur revient, en tant que groupe social spécifique, de construire leurs rationalités spécifiques, afin de peser sur le processus de production ou de reproduction de leur condition sociale. Participer aux élections implique la capacité d'agir sur les mécanismes de production de la société haïtienne en général, et de leur micro-espace social en particulier. Leur motivation à prendre part au vote indique qu'ils tendent à porter dans l'espace public national les problèmes locaux et qu'ils ne veulent ou ne peuvent plus se désintéresser des stratégies politiques des acteurs dominants, par rapport auxquelles ils sont obligatoirement appelés à se situer et à se positionner, sous peine de perpétuer leur misérable condition matérielle et culturelle d'existence.

Et, pour éviter la perpétuation dans la pauvreté, ils sont pratiquement conduits à évaluer leurs propres pratiques politiques traditionnelles, afin de définir et de développer leur nouvelle capacité d'action face aux autres groupes d'acteurs sociaux locaux, nationaux et globaux. Autrement dit, leur entreprise sociocognitive constitue, tant dans leur prise de conscience politique que dans la prise en charge de l'action politique, une redéfinition de la problématique du pouvoir. Elle représente un « moment de mise à l'épreuve et d'épuration du politique » (Boltanski et Thévenot, 1991 ; Dodier, 1991).

De la mobilisation contestataire au contrôle des élus locaux

À côté du vote comme « instrument de mise à l'épreuve et d'épuration du politique », les acteurs-paysans de Belle-Fontaine s'investissent dans le processus d'apprentissage organisationnel, afin de pouvoir structurer un mouvement contestataire, ainsi que pour pouvoir exercer un contrôle social sur leurs mandataires. En effet, les paysans de cette communauté n'ont pas une forte propension à militer dans les partis politiques. Le problème ne réside plus dans la représentation que les paysans se font de la politique, mais dans celle qu'ils ont du fonctionnement des partis qui, étant donné leur absence dans le milieu rural, continuent d'aborder les acteurs-pay-

sans comme ils le faisaient autrefois, c'est-à-dire d'un point de vue paternaliste et condescendant. Les paysans comprennent très bien le rôle et la fonction des partis politiques dans une démocratie, mais ils ne veulent plus faire de la figuration ou constituer une réserve électorale. Ils entendent participer activement à la confection des programmes.

Étant donné que les acteurs urbains et lettrés continuent à occuper toutes les places du champ politique, les paysans de Belle-Fontaine ont pris la décision de ne pas s'engager personnellement dans les partis. Cette décision est motivée par un double constat. Le premier tient dans le fait que les partis politiques haïtiens, en tant qu'organe fonctionnel et médiateur de la démocratie moderne, ne se manifestent dans le champ social qu'à la veille des compétitions électorales. Ils entretiennent donc avec les paysans une relation sporadique, unilatérale et clientéliste. Les acteurs populaires, tant ceux du milieu urbain que ceux du milieu rural, qui voudraient participer activement dans la vie politique concrète n'ont alors aucune possibilité de le faire, étant donné qu'ils ne sont sollicités que pour, non pas apporter leurs propres revendications, mais soutenir, implicitement, les intérêts des élites traditionnelles.

Le second constat est que, quand il arrive que les partis fassent l'écho des revendications populaires, notamment de celles de la petite paysannerie, les élus qui sont issus de leurs rangs font fi de ces revendications dès qu'ils arrivent dans les instances de représentation. Ce qui implique que les partis politiques n'ont véritablement aucun contrôle sur leurs élus et engendrent la méfiance chez les acteurs populaires.

Mobilisation contestataire et écologie politique

La production politique du territoire, si elle nécessite la participation – électorale – des acteurs d'une collectivité locale aux mécanismes de gestion politique de l'ensemble de la société dans laquelle s'inscrit et prend sens et forme cette collectivité, elle suppose aussi que les acteurs locaux mettent en œuvre d'autres modes d'engagement, afin de porter dans la sphère publique leurs revendications particulières. C'est dans cette perspective que nous avons essayé de saisir les autres formes de mobilisation politique définies et mobilisées par les paysans de Belle-Fontaine.

Au moment de notre enquête, nous n'avons pas pu observer, participativement, les acteurs-paysans de Belle-Fontaine dans une

action collective de protestation politique. Cela ne signifie pas que celle-ci soit inexistante. En effet, si tous les membres de l'organisation n'ont pas participé directement à une activité de protestation politique, ils l'ont cependant fait par procuration. Car, vu la distance qui les sépare des centres urbains où les protestations ont beaucoup plus de chance d'avoir les effets escomptés, ils ont à plusieurs reprises envoyé des représentants pour tenir des conférences de presse sur les difficultés socio-économiques auxquelles ils sont quotidiennement confrontés ou faire du lobby auprès des responsables politiques de la capitale. Cette forme de mobilisation contestataire renvoie à une véritable stratégie d'écologie politique (Anderson, 1994).

Les manifestations protestataires et les actions de lobby de l'organisation paysanne se réalisent le plus souvent autour de la question de l'environnement (Murray, 1980). Pourquoi porter cette problématique dans l'espace public national, alors que les paysans sont confrontés à des problèmes économiques plus graves et urgents ? Selon la réponse que nous ont donnée les coordinateurs de l'organisation, il apparaît que l'axe environnemental est utilisé non seulement parce que les paysans estiment que la dégradation de leurs conditions de vie est en partie liée à la crise environnementale, mais aussi parce que les villes avoisinantes sont menacées par la coupe sauvage des arbres dans cette localité.

Belle-Fontaine est une section communale située sur le versant est du massif de la Selle qui culmine à environ 2680 mètres. Cette zone, comme son nom l'indique, comporte plus de 200 sources d'eaux qui convergent en certains points pour former les principales rivières (blanche, grise) se déversant, en aval, en plein centre de la capitale, notamment dans la plaine du Cul-de-sac. Dans ces conditions, les paysans de Belle-Fontaine, après d'intenses discussions, ont décidé d'adopter une stratégie protestataire pouvant faire peur aux citoyens. Si l'État ne cherche pas un moyen pour résoudre le problème de grande pauvreté existant dans leur localité, les paysans vont continuer à couper anarchiquement les arbres jusqu'à détruire la principale forêt du pays.

Comme l'indiquent aussi plusieurs études techniques réalisées par l'État lui-même et certaines ONG internationales sur l'incidence de la dégradation environnementale de cette région sur les villes situées au pied du massif montagneux, la survie écologique de la capitale et de la Croix-des-Bouquets passe dès lors, nécessairement,

par la prise en charge des paysans. C'est la raison pour laquelle, au lieu d'« aller manifester leur grande pauvreté à la face des citadins », ils ont préféré mettre l'accent, dans leurs fréquentes conférences de presse, sur une éventuelle catastrophe écologique qui peut découler de « leur stratégie de survie dans la montagne ».

Cette stratégie de protestation a eu beaucoup d'effets, dans la mesure où les citadins commencent à se solidariser avec les revendications des paysans, ce qui est historiquement rare en Haïti. Ils prennent donc conscience de la menace de catastrophe écologique qui plane sur eux, si l'État ne fait rien pour améliorer les conditions d'existence des paysans qui habitent au milieu et au sommet des massifs montagneux. Ainsi, lors des manifestations publiques des citadins, ils en profitent pour relayer les revendications des paysans. Le message est clair : si la situation socio-économique des paysans continue à se dégrader, ils couperont de plus en plus d'arbres, grappilleront sur l'espace forestier et le résultat sera l'augmentation de l'érosion qui entraînera des crues incontrôlables, susceptibles d'anéantir la capitale du pays.

Les paysans de Belle-Fontaine pratiquent aussi beaucoup le lobbying. Ils délèguent régulièrement des représentants pour descendre en ville, afin d'y persuader les dirigeants politiques et certaines ONG de mettre à leur disposition des ressources humaines et financières. En accompagnant le porte-parole de l'organisation dans certains ministères, notamment ceux de l'environnement et de l'agriculture, nous avons pu constater la puissance de son capital social et de ses capacités de persuasion. Plusieurs délégations ministérielles ont d'ailleurs effectué certains séjours dans la zone, afin d'y procéder à diverses évaluations.

Quant à la participation à de grandes manifestations publiques, la plupart des paysans interrogés sont d'accord sur leur principe politique. Ils n'éviteront pas, au moment opportun, de descendre à la Croix-des-Bouquets ou à Port-au-Prince en vue de faire entendre leur voix à la société civile urbaine ainsi qu'aux autorités étatiques. Ils reconnaissent la forte charge politique des manifestations de rue, mais ils refusent de se faire coopter et utiliser par la « société civile urbaine » ou par certains leaders politiques. En d'autres termes, ils nous ont fait comprendre qu'ils ne veulent plus se lancer dans un mouvement protestataire irréfléchi et désorganisé. Ce que confirment les propos d'Isaac, largement partagés par les autres membres de l'association.

« Il n'est plus question d'aller nous faire brûler la peau sous le soleil pour une goutte de tafia, pour un peu d'argent ou pour une promesse de pouvoir personnel. Personne ne peut désormais nous faire descendre en ville pour aller crier des slogans qui ne nous apporteront pratiquement rien. Seule l'organisation, après discussions et délibération, peut nous convoquer à une manifestation publique. Dans ce cas, c'est nous, les malheureux paysans, qui pouvons décider de notre propre gré et pour des raisons que nous estimons bonnes d'aller manifester dans la rue ».

Tous les paysans interrogés pensent désormais de cette façon. Et quand nous leur avons demandé pourquoi ils ne pensaient pas de cette façon autrefois, la réponse était toujours la même : « parce que nous n'étions pas organisés ». La dynamique organisationnelle en général, et le dispositif d'apprentissage collectif qui s'y déroule en particulier, ont conféré aux acteurs-paysans ce que certains chercheurs appellent *l'empowerment* (Ninacs, 2002 et 2003). Ils établissent eux-mêmes que c'est le dispositif de fabrication de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être qu'ils ont mis sur pied au sein de leur organisation qui leur a permis de construire une stratégie et une ligne politique.

« Vous savez, mon fils, nous avons pu constater que l'organisation fait notre force. C'est à la fois une force d'action et une force de pensée », nous dit Père Philippe, l'un des membres les plus âgés de l'association. La dynamique cognitivo-organisationnelle a permis aux paysans d'élaborer un ensemble de règles politiques en vue du développement de leur territoire. Ce qui s'avère très important dans la mesure où la dynamique de développement territorial suppose la prévisibilité des comportements politiques des acteurs voulant collaborer afin de poursuivre des objectifs communs.

Cette prévisibilité se trouve définie et assurée par le mécanisme d'apprentissage organisationnel. Ce dernier assure, en d'autres termes, la coordination de leur dynamique d'intervention collective. L'organisation aiguise et collectivise la capacité d'analyse des acteurs-paysans quant à la clarification des enjeux du mouvement protestataire par rapport aux objectifs qu'ils veulent atteindre. Ainsi, étant donné que l'estime de soi, le sentiment d'appartenance à un groupe ou une classe, et la conscience critique des paysans ont été élevés par le processus de construction de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être engagé au sein de l'association, il devient évident

que la culture politique de ces acteurs a été modifiée et qu'ils ne se laisseraient plus manipuler et tromper par les politiciens.

Les paysans ont donc pu construire leurs propres revendications, et, selon leurs propres termes, ils ne sont prêts à protester publiquement que dans la perspective de les défendre ou de les porter devant les sociétés civile et politique locales, nationales et internationales. C'est dans cette optique qu'ils ont par exemple collaboré avec les paysans du Mouvement des sans terres du Brésil. Ceux-ci sont venus apporter aux paysans de Belle-Fontaine leur importante expérience de lutte sociopolitique. Ils ont notamment appris que pour la réussite d'un mouvement, il faut que certains principes sociocognitifs d'engagement soient construits et respectés.

Selon les personnes interrogées, les séances d'échanges d'expérience et de confrontation des interprétations avec l'organisation paysanne brésilienne leur ont permis de remettre en cause ou d'enrichir le regard qu'elles portaient sur les rapports sociopolitiques. Certains des objectifs poursuivis ou que les paysans haïtiens avaient l'intention de poursuivre au moment opportun ont été, disent-ils, reconsidérés. Ce qui indique à la fois la validité (contribution des savoirs élaborés à la compréhension de l'environnement, à sa prédiction et à sa maîtrise) et la fiabilité (possibilité de faire partager les savoirs élaborés par les différents acteurs de l'organisation) de l'apprentissage interorganisationnel (March, Sproull et Tamuz, 1991).

Parallèlement donc à leur stratégie protestataire publique axée sur l'écologie politique, les paysans qui s'investissent dans la dynamique organisationnelle sont arrivés à prendre plusieurs mesures afin de gérer collectivement et démocratiquement l'environnement (eau, érosion, forêt) de leur micro-espace social. Ils ont mis en place une campagne de sensibilisation de la population locale sur les risques locaux de la dégradation du milieu naturel, afin de la motiver à participer activement dans les travaux de réparation ou de construction des ouvrages de protection contre l'érosion, à ne pas continuer la coupe sauvage des arbres de la forêt locale, qui est aussi la plus grande aire forestière de tout le pays.

Appropriation et « civilisation » du pouvoir politique local

Si l'importance de la participation électorale est reconnue comme le moteur de la démocratie représentative, il n'en demeure pas moins qu'elle ne permet pas aux acteurs déshérités de la société

civile d'avoir une influence effective et efficace sur les pratiques des élus. D'où l'intérêt de mettre au centre de la dynamique de production politique du territoire, les autres modalités de participation. Les paysans de la section communale de Belle-Fontaine militant dans l'organisation locale entendent ainsi s'approprier la gestion politique de leur collectivité locale, à travers le mécanisme de contrôle des élus locaux. Ils manifestent de la sorte leur volonté de participer à la dynamique politique locale et nationale, en participant à toutes les élections, mais aussi et surtout en établissant un cadre de régulation directe du sous-champ politique local. Et, afin de mieux ancrer ce mécanisme de régulation conjointe dans la vie de la société civile locale, ils l'ont institué dans la structure associative.

L'organisation du dispositif de contrôle des élus locaux est très simple. Elle s'intègre dans la dynamique organisationnelle. Étant donné que la plupart des élus locaux sont membres de l'association locale, les autres membres de celle-ci ainsi que les citoyens non membres ont la possibilité, en cas de problèmes spécifiques, de convoquer ces élus auprès du comité directeur de l'organisation ou des groupements infra-locaux afin qu'ils viennent rendre compte de certaines décisions ou de leur gestion générale.

L'organisation invite aussi les élus locaux afin de leur faire part de certaines dispositions – pratiques ou éthiques – qu'elle a adoptées; dans ce cas, comme l'exige le contrat socio-organisationnel préélectoral, les élus locaux sont obligés de prendre en compte ces dispositions, sous peine non pas de révocation, compte tenu du fait que ces mandataires ne sont pas constitutionnellement révocables à volonté, mais de désolidarisation et du retrait de la confiance des populations concernées.

Ce qu'il faut retenir, c'est que le contrôle des élus locaux veut pratiquement contrecarrer la résurgence d'une élite politique locale qui confisquerait le « pouvoir paysan », afin de satisfaire ses propres besoins. L'organisation locale se constitue alors en principal organe d'un pouvoir paysan capable de mobiliser ou de faire mobiliser certaines ressources, afin d'améliorer et de sécuriser ses conditions matérielles et culturelles d'existence. Ce mécanisme de contrôle aide la population à la fois à redéfinir les conditions du développement local fixées par les élites extra-locales, donc centrales, et à forcer celles-ci à intégrer leurs demandes dans les politiques publiques nationales. Il s'agit donc d'une stratégie socio-organisationnelle consistant à endogénéiser (efficacement et équitablement)

la politique sous la forme d'une coordination par les règles qui, elle-même, s'endogénéise sous la forme d'une entente autour des objectifs de développement local.

En ce qui concerne la logique du mécanisme de contrôle des élus locaux, commençons par l'explicitier à travers un récit significatif qui traduit fondamentalement, de par l'émotion qu'il a suscitée dans l'assistance, l'actuelle aspiration politique des paysans haïtiens, particulièrement ceux de la localité de Belle-Fontaine. Il est fait par Marius S.-P., membre très respecté de la coordination générale et porte-parole de la Fédération des groupements de paysans de cette localité.

« Nous les paysans, il est temps que nous reconnaissons notre importance dans la société haïtienne. On nous a exploités, violentés, marginalisés, ridiculisés, diabolisés et méprisés. Et nous n'avons pas su apporter une réponse collective à cette violence de classe. Nous avons donc pris la fuite pour ne pas être exterminés. Mais, au jour d'aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous permettre de continuer à nous cacher dans les mornes ou de prendre partie pour les bourreaux en terrifiant nos propres camarades paysans. Le temps est au rassemblement pour la défense de nos droits. Pour ce faire, nous devons commencer par contrôler politiquement notre espace de vie. C'est donc pour cela que nous ne pouvons pas laisser n'importe qui accéder au pouvoir dans notre localité. La scène politique locale doit être occupée par des paysans qui participent à l'élaboration du projet de développement et qui accepteront d'être contrôlés par leurs confrères ».

Cette déclaration conclusive d'une séance d'autoformation indique de façon claire que les paysans sont en train d'élaborer et de gérer un projet politique local en vue du développement de leur communauté. Comme nous l'avons montré pour les élections, le contrôle des élus locaux constitue une stratégie politique à la fois pragmatique et idéologique, visant une gouvernance associative. Celle-ci, dans la perspective d'une dynamique de production d'un nouvel ordre territorial durable, tient compte de deux faits.

Le premier réfère au fait que les élus locaux ne sauraient être avant tout des politiciens professionnels qui ne pensent qu'à leurs propres intérêts, c'est-à-dire ceux qui veulent construire ou augmenter leur capital socio-économique, mais des paysans qui participent directement dans la dynamique politique, afin de faciliter l'aboutissement d'un projet microsocial qui a été collectivement élaboré;

dans ce cas, les élus locaux sont véritablement considérés (vu la forte propension des élus haïtiens à détourner le mandat populaire qui leur est assigné) comme de simples gestionnaires de ce projet.

Le second concerne le fait que les élus locaux sont considérés comme l'interface de l'organisation locale dont ils tirent une reconnaissance sociale et une légitimité symbolique. Leur fonction politique, d'émanation socio-organisationnelle, est envisagée comme une simple délégation ayant pour but de porter le projet local collectivement élaboré par-devant des autorités publiques supérieures.

Ce mécanisme de contrôle des élus locaux s'inscrit aussi dans la stratégie d'écologie politique que les paysans veulent instituer dans leur localité. Car, comme nous l'ont expliqué plusieurs paysans, les élus locaux non engagés dans le régime d'action collective de la communauté représentaient de véritables « marchands d'environnement » dans la mesure où, au lieu d'exercer leur prérogative légale consistant à faire respecter l'environnement local, notamment la forêt, ils s'adonnaient au trafic d'arbres. Ils permettaient soit à des individus de couper comme bon leur semble les arbres en échange d'argent, soit ils se constituaient en propriétaires du domaine privé de l'État en faisant travailler (couper les arbres et aller les vendre sur les marchés régionaux) certains paysans.

Pour mettre un terme à cette corruption dans la localité, les paysans estiment qu'ils doivent non seulement élire des individus issus du mouvement social local, mais surtout ceux qui font preuve de leur volonté de respecter les règles environnementales collectivement élaborées au sein de l'organisation. De plus, ils nous ont fait comprendre que même si les élus locaux sont des militants de l'association, ils continueront à exercer ce contrôle dans la mesure où ils savent bien que « l'homme qui se trouve en dehors du champ du pouvoir n'est pas identique à l'homme qui est au pouvoir ».

Ce modèle de gouvernance associative se révèle donc une stratégie visant à détourner la politique publique de décentralisation. Celle-ci a en effet été appropriée depuis la création de l'État haïtien par les acteurs politiques dominants qui en ont en fait une simple question de bonne gouvernance administrative, impliquant des rapports rigides et verticaux entre les administrateurs et les administrés. Ainsi, le fait de se lancer dans un processus d'élaboration d'un ensemble de règles politiques fondées sur une pratique et sur une éthique socio-organisationnelle montre que la population locale organisée veut contribuer à empêcher qu'il y ait une concentration

excessive du pouvoir dans les mains d'une petite élite politique locale.

La dynamique collective de régulation politique du territoire de Belle-Fontaine indique donc que les paysans placent la gouvernance de leur micro-espace social sur l'interdépendance sociale. Cela signifie que ces acteurs optent pour une gestion politique fondée volontairement dans une dynamique communautaire suivant laquelle les règles d'administration du territoire sont fabriquées par eux-mêmes. Cette éthique sociopolitique territorialisée est aussi fondée dans une « écologie politique », car, comme l'a fait remarquer Anderson (1994), les normes de gouvernance ne se basent pas simplement sur une simple logique de réciprocité, dans la mesure où il ne s'agit pas spécifiquement de rapports entre individus égaux ou inégaux, mais d'un rapport entre les individus et les règles communautaires collectivement élaborées.

Ce mode de gouvernance locale, en tant que dynamique de régulation politique autonome, ne se met pas en place contre le pouvoir central, mais représente la manifestation de la volonté des paysans de participer à la restructuration du mode de gouvernance étatique et, ce faisant, d'établir un nouveau pacte sociopolitique avec l'État, ce dans la perspective de l'amélioration et de la sécurisation de leurs conditions de vie dans leur espace sociogéographique. Ils savent aussi que l'État qu'ils veulent restructurer n'est pas autonome, c'est-à-dire qu'il est soumis aux injonctions d'institutions internationales de développement (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Banque interaméricaine de développement, Union européenne, etc.) qui lui dictent certaines normes de gouvernance qui ne vont pas forcément dans leurs intérêts.

Dans cette optique, ils ne revendiquent pas un repli sur soi ou un isolement sociopolitique territorialisé, comme ils l'ont fait pendant plus d'un siècle et demi. Ils sont conscients de l'évolution du monde extérieur et, de surcroît, de l'inégalité des rapports de forces qui accompagne la globalisation politique. À l'analyse de leurs discours, il apparaît qu'ils tentent tout simplement de faire passer leurs revendications sociopolitiques, qui ne sont pas naturelles mais construites à travers le processus d'apprentissage collectif se déroulant au sein de l'organisation – apprentissage organisationnel –, dans les sphères de gouvernance mondialisée, afin que ce processus d'internationalisation du politique n'ignore pas ou ne relègue pas au second plan la spécificité de leur demande de développement politique qui,

selon eux, si elle n'est pas prise en compte, peut entraver les stratégies de développement économique de leur territoire⁴.

Conclusion

La stratégie de définition et de mise en place par les paysans de Belle-Fontaine d'une nouvelle gouvernance associative dans leur communauté s'inscrit dans une logique duale, en termes de sécurisation et d'intégration politique de leur territoire. En effet, la gouvernance associative mise en place par la population de cette localité essaye de sécuriser le territoire sur plusieurs plans : local, national et global. Elle tente de le faire sur le plan interne dans la mesure où elle participe non seulement à l'atténuation des luttes de pouvoirs entre les acteurs-paysans de la communauté, mais aussi entre les élus locaux et la population civile locale, lesquelles luttes, si elles ne font pas l'objet d'un consensus politique, peuvent fragiliser davantage l'espace social concerné.

La stratégie de sécurisation interne se trouve alors au cœur d'une réarticulation entre les mécanismes de production politique du territoire et les mécanismes d'autocontrôle socio-territorial. Elle sécurise le territoire par rapport aux stratégies de contrôle des acteurs nationaux et internationaux dominants, dans le sens qu'elle constitue l'espace social local en un acteur politique collectif susceptible de négocier avec le pouvoir central et avec les organismes de développement internationaux qui constituent les vecteurs de propagation et de mise en application des idées et programmes politico-économiques des puissants États du Nord. Ainsi, le territoire, de par l'identité politique – fragile et toujours provisoire – qu'il revendique et porte dans l'espace public national et international, tente de faire obstacle à certains projets de l'État, lesquels projets sont le plus souvent mis en œuvre au profit des groupes dominants nationaux, eux-mêmes très liés aux intérêts de l'ordre économique global.

4. « Ce n'est pas l'exploitation économique comme on le suppose souvent, mais la désintégration de l'environnement culturel de la victime qui est la cause de la dégradation. Le processus économique peut naturellement fournir le véhicule de la destruction et, presque inévitablement, l'infériorité économique fera céder les plus faibles, mais la cause immédiate de sa perte n'est pas pour autant économique, elle se trouve dans la blessure mortelle infligée aux institutions dans lesquelles son existence sociale s'incarne » (Polanyi, 1984).

La stratégie de production politique du territoire, en tant qu'acteur collectif, apparaît comme une reprise du contrôle du processus sociopolitique par les paysans concernés, ce processus ayant été privatisé par les élites nationales et internationales pendant environ deux siècles. Dans ce sens, le territoire, dans sa dimension politique, constitue un cadre et un vecteur facilitant un réseau d'entente, lequel maillage politico-spatial permet aux acteurs concernés de mettre en œuvre une stratégie de développement local et d'augmenter leur pouvoir de transaction face à la vision et aux programmes hautement libéraux⁵, prônés par les acteurs dominants à travers leur offre de « bonne gouvernance locale » qui, elle-même, est attelée aux exigences économiques de l'ordre global (Peemans, 2002).

Le processus de production politique du territoire dans l'espace sociogéographique de Belle-Fontaine s'inscrit donc dans une logique d'« architecture globale multidimensionnelle », c'est-à-dire dans une perspective de constitution d'un espace social global, divisé de manière non hiérarchique en de multiples territoires participant, à leur manière et suivant leurs natures institutionnelle, culturelle et socio-économique spécifiques, à la coordination et à la construction d'un ordre global intégrateur, donc sécurisant pour toutes les collectivités locales (Smouts, 1999). Et l'émergence politique de ce territoire, à travers ses associations, constitue un instrument concret d'élaboration et de mise en application des droits politiques et socio-économiques collectifs non assujettis à la simple et unique logique de croissance économique illimitée.

Cela ne signifie pas que le local tend à reléguer le national, donc l'État, au second plan dans le processus de développement politique, mais il tend à reconstruire l'espace public privatisé par une minorité d'acteurs sociaux et à renforcer et relégitimer l'État-nation affaibli. La reconfiguration politique de l'État passe alors par ce dispositif d'institutionnalisation mis en œuvre par les acteurs locaux. De plus, la légitimation de l'État repose sur sa capacité politique de permettre à la plus grande majorité possible d'associations citoyennes et de collectivités locales d'élargir la sphère de leurs droits économiques et sociaux, avant tout à travers la construction d'un puissant secteur économique associatif capable de faire contre-poids aux stratégies privées d'accumulation ; lesquelles stratégies, au lieu de faire bénéficier toutes les populations, quelle que soit leur

5. Dans le sens conféré par F. Braudel (1985) à l'économie libérale.

localisation sociogéographique, des retombées de la croissance économique durable, ne font que les marginaliser.

Bibliographie

- Anderson L. E. (1994), *The Political Ecology of the Modern Peasant. Calculation and Community*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.
- Badie B. (1992), *L'État importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard.
- Barbier M. (1997), *Le mal politique: les critiques du pouvoir et de l'État*, Paris, L'Harmattan.
- Barthélemy G. (1989), *Le pays en dehors. Essai sur l'univers rural haïtien*, Port-au-Prince, Henri Deschamps.
- Barthélemy G. (1996), *Dans la splendeur d'un après-midi d'histoire*, Port-au-Prince, Henri Deschamps.
- Berkes F. et Folke, C. (dir.) (1998), *Linking Social and Ecological Systems. Management Practices and Social Mechanisms for Building Resilience*, Cambridge University Press.
- Blanchard P. et Ribémont T. (dir.) (2002), *Méthodes et outils des sciences sociales: innovation et renouvellement*, Paris, L'Harmattan.
- Boltanski L. et Thévenot L. (1991), *De la justification: les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Braudel F. (1985), *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion.
- Casimir J. (2006), *La culture opprimée*, Port-au-Prince.
- Chabaud J. (2002), « La coproduction des savoirs: une ressource stratégique et cognitive en émergence », in P. Blanchard et T. Ribémont (dir.), *Méthodes et outils des sciences sociales: innovation et renouvellement*, Paris, L'Harmattan.
- Corten A. (2000), *Diabolisation et mal politique. Haïti: misère, religion et politique*, Montréal, Cidhica/Karthala.
- Dodier N. (1991), « Agir dans plusieurs mondes », *Critique*, n° 529-530.
- Dorvilier F. (2007), *Apprentissage organisationnel et dynamique de développement local en Haïti: proposition d'une intelligibilité en termes de production d'un nouvel ordre territorial*, thèse de doctorat Population-Développement-Environnement, Louvain-la-Neuve, UCL.
- Debuyst F. (2001), *Gouvernances et spécificités latino-américaines*, Louvain-la-Neuve, IED – UCL.
- Giddens A. (2005), *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF.
- Hector C. (1991), *Une quête du politique. Essai sur Haïti*, Port-au-Prince/Montréal, Henri Deschamps/Cidhica.
- Hector C. et Jadotte H. (1991), *Haïti et l'après Duvalier. Continuités et ruptures*, Port-au-Prince/Montréal, Henri Deschamps/Cidhica.
- Hurbon L. (1987), *Comprendre Haïti. Essai sur l'État, la nation, la culture*, Port-au-Prince, Paris, Henri Deschamps/Karthala.
- Laurent P.-J. (1998), *Une association en pays mossi: le don comme ruse*, Paris, Karthala.
- Maguire R. (1991), « The Peasantry and political change in Haiti », *Caribbean Affairs*, vol. 4, n° 2.
- March J. G., Sproull L. S. et Tamuz M. (1991), « Learning from Samples of One or Fever », *Organization Science*, vol. 2, n° 1.

- Midler C. (2003), « L'apprentissage organisationnel : une dynamique entre cohérence et pertinence des règles ? », Terssac de, Gilbert, *La théorie de la régulation de J.-D. Reynaud*, Paris. La Découverte.
- Murray J.-F. (1980), *Haitian Peasant Contour Ridges: The Evolution of Indigenous Erosion Control Technology*, Development Discussion Paper n° 86, Harvard University.
- Nérestant M. (2004), *Religion et politique en Haïti*, Paris, 1994
- Ninacs W. A. (2002), *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec*, thèse de doctorat à Université Laval.
- Ninacs W. A. (2002), « Le pouvoir dans la participation au développement local dans un contexte de mondialisation », Tremblay M. *et al.*, *Développement local, économie sociale et démocratie*, Sainte-Foy, PUQ.
- Ninacs W. A. (2003), « L'Empowerment et l'intervention sociale », *Document d'accompagnement du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine*, Montréal.
- Peemans J.-P. (2002), *Le développement des peuples face à la modernisation du monde*, Louvain-la-Neuve, Paris, Academia/Bruylant, L'Harmattan.
- Polanyi K. (1984), *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.
- Revault d'Allones, M. (1995), *Ce que l'homme fait à l'homme : Essai sur le mal politique*, Paris, Le Seuil.
- Schmitt C. (1992), *La notion de politique. Théorie du partisan*, Paris, Flammarion.
- Smouts M. C. (1999), « Multilateralism from Below : a Prerequisite for Global Governance », Schechter M. (dir.), *Future Multilateralism. The Political and Social Framework*, Basingstoke, Macmillan.

